

Octobre
2018

BULLETIN TECHNIQUE

Légumes Bio



tech & bio



CONSEIL DE SAISON

Ce début de mois a été exceptionnellement chaud, ensoleillé et sec. Après des températures supérieures aux moyennes saisonnières, les précipitations automnales arrivent enfin. Des épisodes pluvieux traversent la région et après un retour de la douceur, les températures froides s'installent.

Les cultures d'automne doivent être implantées en octobre car la longueur de jour est encore suffisante et les cultures s'implantent mieux. En novembre, la longueur du jour est courte et les plantes végètent.

Détruire toutes les cultures d'été qui constituent un réservoir pour les maladies et les ravageurs. Le mieux est de les broyer puis les enfouir ou les composter.

Contacts

A VOS AGENDAS

Le 20 novembre 2018, se déroulera à Toulouse, la 3^{ème} journée technique maraîchage bio Occitanie.

Au programme :

Le matin, au Lycée agricole de Castanet – Auzeville, présentation des derniers essais conduits en légumes sur la lutte contre les bio – agresseurs

L'après – midi au MIN de Toulouse, rencontre avec des grossistes légumes bio : Pronatura, Biocash et témoignage de producteurs qui les fournissent.

Chambre d'Agriculture 82
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

Chambre d'Agriculture 47*
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

Chambre d'Agriculture 31
Laurence Espagnacq Port. : 06.74.05.27.49

Chambre d'Agriculture 81
Chrystel Lacz Tél. : 05 63 48 83 83

Chambre d'Agriculture 65
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

LANCEMENT PRODUCTIONS AUTOMNE HIVER

PREPARATION DES ABRIS :

Enlèvement des cultures et nettoyage :

- Pour les cultures de printemps (tomates, poivrons, etc.) encore dans les abris à ce jour :
A cause de Tuta absoluta et des autres ravageurs des cultures (aleurodes), il est impératif d'éliminer les parasites sur les cultures avant leur arrachage (traitement de nettoyage) et de bien nettoyer vos abris. Cette étape est primordiale car certains ravageurs restent dans les serres. Tuta absoluta se conserve sous forme de chrysalide dans le sol. Les populations d'aleurodes sont très élevées cet automne. L'aleurode peut transmettre un virus en salade ' pseudo jaunisse'.
 - Vérifier les racines des plantes que vous arrachez en fin de culture, cela vous permet également de visualiser ce qui se passe en souterrain.
 - Sortir les débris et les brûler si vous avez une dérogation car réglementairement interdit , les bâcher ou les évacuer bâchés pour éviter les disséminations.
- * Il est possible d'obtenir une dérogation en mairie si vous pouvez justifier d'un problème de culture permettant d'en prouver la nécessité. Si besoin, en 47, vous pouvez contacter la conseillère pour faire cette démarche.
- Penser à désherber l'intérieur de l'abri.

LES EXTERIEURS

- Il est impératif de nettoyer les fossés et les évacuations pour prévenir toutes inondations après de fortes pluies, penser également aux chêneaux.
- A la plantation des cultures, vous pouvez épandre des granulés contre limaces et escargots aux endroits humides et herbacés (autour des serres et à l'intérieur).

ASPERSION

- Vérifier votre système d'aspersion : changer les asperseurs défectueux, déboucher les asperseurs régulièrement (vous pouvez les tremper dans une eau légèrement acidifiée contre les dépôts calcaire) .Changez vos asperseurs s'ils ne fonctionnent pas bien (usure= mauvaise répartition de l'eau).

PREPARATION DES SOLS :

Il est très important de ne pas laisser les sols se dessécher. Arroser pour garder un sol suffisamment humide. Le pire étant un sol sec sur les chemins et mouillé au niveau du goutte à goutte. Une grosse aspersion après arrachage de la culture d'été permet de régulariser l'humidité au sol entre rangs de culture et chemins et d'homogénéiser la culture à venir. Un sol trop sec ou trop humide ne permet pas un bon travail du sol. A la plantation, il est important d'avoir un sol ni trop fin ni trop motteux en surface. Planter sur un sol bien plat et damé.

ENGRAIS VERTS :

Il faut penser à les incorporer au sol suffisamment tôt, au moins 3 semaines avant de planter. La décomposition de l'engrais vert peut entraîner une consommation d'azote, cette décomposition est plus rapide lorsque l'enfouissement est superficiel. Des arrosages modérés permettent d'avoir une terre un peu humide qui facilitera la décomposition du sorgho par exemple. S'il reste trop de débris de sorgho dans le sol, cela peut gêner la plantation. Attention au risque de la faim en azote sur la culture ; elle se voit 14 /21 jours après plantation.

ANALYSE DE SOL :

- Les analyses de sols sont indispensables pour envisager une fertilisation adaptée, pensez à les faire assez régulièrement.

AVANT CULTURE:

Prendre des précautions si vous avez eu du Rhizoctinia ou du sclérotinia. Des produits bio-contrôle peuvent être utilisés (ex Contans).

Point densité : La densité optimale en salade dans notre région est de 12 à 13 plants/m².

Elle peut être modifiée en fonction des variétés cultivées et des périodes de culture .

Certains producteurs préfèrent réduire ces densités pour gagner en qualité et réduire les risques phytosanitaires (plus d'air entre les salades).

PROTECTION CONTRE LE FROID :

Les arrosages en période gélive doivent être réalisés suffisamment tôt afin que les feuilles soient sèches au moment du gel. Lors du dégel, pratiquer une aération progressive.

Veiller à ce que la température dans l'abri ne monte pas trop vite.

En cas de gel suivi d'une période ensoleillée, bien aérer et réhydrater les plantes en veillant d'avoir un sol humide.

MACHE

La mâche se contente très souvent des reliquats azotés de la culture précédente. Evitez les excès. Dans un cadre de plantation en mottes, il sera recommandé d'utiliser un paillage plastique noir. On peut utiliser un paillage salades dans lequel on rajoute (au chalumeau) des trous intercalaires. Les plants seront espacés de 10 X 10 cm.

En semis direct, prévoir un faux semis.

La gestion de l'eau et de l'aération sont très importantes. Attention aux excès d'eau très néfastes pour les cultures. Cela peut provoquer des pertes racinaires.



OIDIUM SUR MACHE :

Bien aérer les tunnels. Attention aux endroits confinés propices.

Si un traitement s'avère nécessaire, possibilité d'utiliser du PREV-AM (huile essentielle d'orange) à 0.6%.

Photo : T.Massias, CDA 65

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose Spécialité Commerciale / Ha	DAR	Observations	Mélange	Délai de rentrée	ZNT	Société	Clf Tox	Phrases de risques
Prevam (Limocide Essentiel)	Huile essentielle d'orange douce	1,8l/ha (0,6% calculé sur la base de 300l/ha)	1j	6 applications maximum		24 h	5m	VIVAGRO		H319 H332 H419

SALADES

Très souvent les salades se contentent des reliquats d'azote des cultures estivales type tomates, aubergine.

ARROSAGE :

Durant les mois d'automne et d'hiver, sous tunnels les besoins des plantes sont de 0 à 1 mm/jour au maximum. Dans ces conditions, si l'implantation a été bonne (enracinement en profondeur réussi), les cultures peuvent rester un moment sans apport d'eau (bien sûr en fonction du sol et du climat). Avant chaque arrosage : surveillez l'humidité en profondeur.

Pour refaire les réserves, il faut :

- Privilégier des arrosages en fin de matinée lorsque les prévisions météo annoncent du beau temps et du vent qui permet de sécher la culture avant la nuit.
- Bien aérer les serres le jour même et ceux qui suivent.

BREMIA :

Les conditions sèches ne sont pas favorables à l'apparition du brexia. Etre très vigilant pour l'irrigation (voir chapitre précédent). Il sera important d'utiliser des variétés résistantes à toutes les races de brexia.

CELERI RAVE

RECOLTE :

Attention aux chocs lors de la récolte ainsi que périodes de mises en palox. La récolte doit être réalisée avant les premières gelées : dégâts à - 1 /-2°C.

Profitez d'enlever les boules suspectes (nécroses, pourritures...).

Parer les céleris en supprimant les feuilles et les racines, ils seront lavés et brossés juste avant la commercialisation.

Les laisser dans un endroit frais et avec une hygrométrie de 85 %. Conservation possible en chambre froide à des températures inférieures à 1 °C.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A signaler:

- SLUXX® HP a été réhomologué fin septembre, avec plus de souplesse d'emploi pour mieux contrôler les limaces : -Emploi autorisé sur toutes cultures « dès le début de l'infestation » Délai avant récolte raccourci à 1 jour : un avantage clé pour les maraîchers. Toujours jusqu'à 4 passages à 7 kg/ha. Cette ré-homologation répond également à certaines attentes professionnelles : Granulé légèrement plus gros (+10%) : 86 000 granulés/kg soit 60 granulés/m² à 7 kg/ha. Nouveau sac lors des prochaines productions (pour le printemps 2019) : fond plat, palettisation plus carré.
- Une nouvelle liste actualisée des produits de biocontrôle est parue au Bulletin officiel du 4 octobre 2018. Elle est accessible via le lien : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ns_dgal_2018-726_lis_bioctrl_180926_cle012a94.pdf

La prochaine actualisation aura lieu en novembre prochain.

- **Calculette échange paille - fumier - ARVALIS - Institut du végétal** | Calculez les équivalences paille-fumier en termes de valeurs fertilisantes, de coûts d'engrais minéraux, de charges de mécanisation et de main-d'œuvre pour préparer vos échanges de manière simple et objective.

Lien : <http://www.paille-fumier.arvalis-infos.fr/>

- Le NEMGUARD granulé, produit à base d'extrait d'ail va être utilisable contre les nématodes , par l'agriculture biologique à compter du 12 novembre 2018. Ce produit est autorisé sur les cultures de références Carotte, Melon, Tomates, Poivrons et Laitue. Consultez le lien suivant : <https://ephy.anses.fr/ppp/nemguard-granules>

NOCTUELLES

Dans le Tarn, des larves de noctuelles ont été observées :



Source photos : C.Lacz, CDA 81



Le 24 octobre, en réunion Bout de champ, il a observé ces deux chenilles dans une planche d'épinard. La détermination par l'entomologiste, R.Rouzes, conclue qu'il s'agit de

- la verte : noctuelle du potager *Lacanobia oleracea* grande classique des Chenopodiaceae plutôt dans les feuilles,
 - la marron noire : *Aedia leucomela* plutôt au niveau du collet - bas des tiges.
- Les températures froides devraient limiter le développement de ces ravageurs.

EPINARD

Choisir des variétés différentes suivant le créneau de plantation : variété à jours longs pour les plantations de début de printemps et à jours courts pour les plantations d'hiver. Privilégiez la plantation sur plastique noir dans les tunnels.

Attention aux excès d'humidité. L'épinard appréciera la plantation sur des planches surélevées pour éviter l'humidité stagnante. La consommation d'eau reste modérée jusqu'au stade 8 feuilles. Même si l'épinard revalorise bien la fumure azotée : attention aux excès ! Souvent derrière des cultures type tomate les reliquats peuvent être suffisants.

Ne pas forcer les densités afin d'obtenir une bonne aération du feuillage.

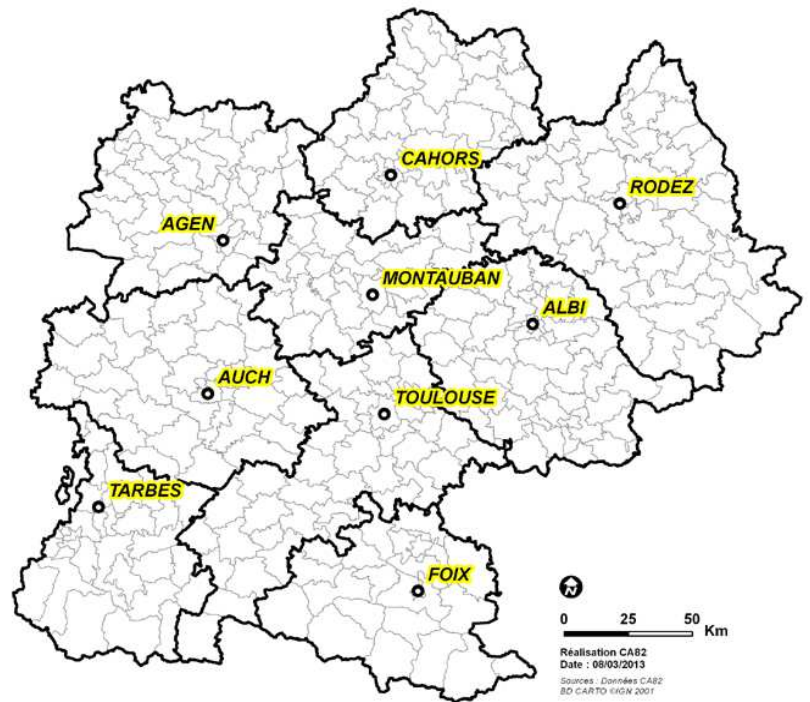
Pensez à bien aérer vos abris.

RADIS

Il est nécessaire de bien choisir les variétés adaptées à la culture sous abris pour les semis en serre. Le radis est assez rustique pour se contenter des reliquats de la culture précédente. Même si le radis ne doit pas manquer d'eau, attention aux excès.

FEVE

Préparez le terrain pour semer les fèves. Un ou plusieurs faux semis avant l'implantation de la culture permettent de limiter l'enherbement en début de culture.



Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées et du Lot et Garonne ainsi que sur les bilans des BSV maraîchage n°17, ail n°13, et melon n°24. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactiques en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 »

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :
- la DRAAF : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>,
- La CRA Occitanie : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/

N'hésitez pas à les consulter.



«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

«La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»



Avec la participation financière de :



«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 7 mai 2017.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

OPE COS ENR 22 version du 01/01/15